

Séance du 12 janvier 2024

Présents	GIRAUD Marc ALIROL Claire, BOUCHET Michel, BOYER Véronique, CHANAL Fernand, DESCOURS Fanny, DOLE Mathieu, FERRIER Cédric, IGLESIAS Carmen, LAGER Joëlle, LAURENT Monique, MALEYSON Xavier, PAYS Aurélie,
Excusés	GARNIER Vincent, SAHUC Damien

I – Marchés publics : avenant contrat plate forme Dematis

Dematis est l'acteur historique depuis septembre 2003 de la dématérialisation des flux à valeur probante ; la société Dematis fait partie des acteurs de référence dans le secteur de la publication des marchés et de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics des collectivités et des organismes publics

Elle permet de gérer les appels d'offres, les attributions, par l'intermédiaire du Centre de Gestion

Un avenant au contrat pour prolonger la convention annuelle est voté

délibération adoptée

2 – Service Santé au travail

Le Centre de Gestion 43 propose l'adhésion à leur service de Santé au Travail

délibération adoptée

3 – Quart des crédits

Préalablement au vote du budget 2021 Monsieur le Maire propose d'engager de liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020

délibération adoptée

4 –Cantine

La Commune a pu acheter un purificateur financé par la Région destiné à l'école, notamment à la cantine.

Depuis cet acquisition, les repas de la cantine scolaire qui se déroulaient à la salle polyvalente, sont de retour à l'école organisés en 2 services dans le respect des règles sanitaires en vigueur,

L'équipe municipale propose un règlement intérieur de la restauration scolaire (stipulant entre autre l'obligation de réservation et de règlement des repas) et une revalorisation du tarif

La réglementation imposant d'utiliser 20% de produits issus de l'agriculture biologique et de favoriser les circuits courts , le tarif unitaire du repas passe à 4,01 euros (3,50 à la charge des familles et la mairie participe à hauteur de 0,51 cts)

délibérations adoptées

5- Aide aux commerces

L'état, la Région, le Département et la Communauté d'Agglo ont mis en place des aides pour soutenir les secteurs les plus exposés à la crise sanitaire ,

Malheureusement le Muti-Services en raison de la polyvalence des services (épicerie,poste,bar) ne peut bénéficier de ces aides, or depuis la fermeture du bar la situation économique du Multi Service est menacée,

Monsieur le Maire propose une suspension des loyers jusqu'à l'ouverture du bar

Délibération adoptée

6-Subvention APE

Comme chaque année l'Association des Parents d'Élèves sollicite la municipalité pour une subvention, Une aide de 700 euros est allouée à l'APE

Délibération adoptée

7-Travaux en cours

- Réparation du grand portail Parc Antoinette MOULIN
- Fabrication de tables et bancs à destination du Parc A,Moulin
- La boîte aux livres pour le rendu à la bibliothèque est opérationnel
- La municipalité envisage l'achat de chaînes pour les roues du tracteur afin de sécuriser au mieux les travaux pendant les intempéries (les clous ayant un niveau d'usure prématuré)

8- Questions diverses

Enedis a un projet d'enfouissement des lignes moyenne tension à Lachaud de Combriol, Combriol et une partie du Bourg. La commune réfléchit à l'opportunité d'enfourir d'autres réseaux en collaboration du syndicat d'énergie et du syndicat de l'eau et attend les devis pour se prononcer.

Prochain conseil municipal

Mardi 9 mars 2021 20 heures